

CHAMBÉRY | 150 personnes ont manifesté, hier, contre les conditions de travail et d'accueil dans les Ehpad « Seule, hier matin, pour 24 résidents » : les aides-soignantes des Ehpad épuisées

Une aide-soignante non diplômée seule pour 24 résidents, ce mardi matin au foyer Notre-Dame, un Ehpad (1) situé aux Marches. C'est un exemple parmi tant d'autres recueillis, hier, devant les grilles de la préfecture. « Des intérimaires de nuit qui n'ont pas de connaissances de l'établissement, des résidents et de l'organisation qu'on laisse toutes seules de 21 heures à 7 heures du matin avec 25-30 résidents » ajoute Josée Debord, déléguée CGT. Et puis : « 10 minutes pour faire la toilette. Tu ne parles pas avec le résident, tu n'as pas le temps », regrette un jeune agent.

« Les arrêts de travail son un baromètre qui nous fait bien voir qu'il y a un mal-être. Les salariés arrivent au bout du rouleau et se mettent en maladie », poursuit la déléguée CGT. Dans une unité Alzheimer avec 14 résidents, quatre aides-soignantes sur les six titulaires sont en arrêt.

“Plus de temps de parole”

Aux Marches comme partout en France, dans les Ehpad, les



Devant les grilles de la préfectures les manifestants attendent la délégation des aides soignantes qui a été reçue par Rozenn Hars, vice-présidente du conseil départemental déléguée à l'autonomie et la santé.

Photo Le DL / Sylvain MUSCIO

personnels sont à bout de souffle et crie leur colère. 150 personnes environ ont manifesté à l'appel des syndicats FO, CGT et CFDT. Isabelle, 86 ans, est sortie de sa maison de retraite pour soutenir le mouve-

ment de revendication. Assise dans un fauteuil roulant elle exhibe, posé sur ses genoux, un “plus de temps de parole auprès des résidents”.

Les 50 millions d'euros supplémentaires (en plus des

100 millions inscrits au budget 2018) débloqués par le gouvernement juste avant la grève ont fait flop. « Si on transforme ça en équivalent temps plein pour chaque Ehpad, on arrive à du 0,2. C'est encore

une fois ridicule », réagit Alain Goubet de la CGT. « Pour embaucher les 200 000 agents ou salariés, il faut 4,5 milliards. Mais j'ai une idée, la réforme de l'impôt sur la fortune va faire économiser aux plus riches un peu plus de 3 milliards. On pourrait les verser aux Ehpad », avance Pierre Didiot, secrétaire général de l'union départementale FO.

Une délégation d'aides soignantes a rencontré le délégué de l'ARS (2) et la vice-présidente du conseil départemental en charge de l'autonomie et de la santé, pour leur exposer leurs revendications et ce qu'elles vivent au quotidien. « Au conseil départemental, Rozenn Hars est bien consciente de ce qu'il se passe, mais elle a les poings liés par les obligations gouvernementales. Mais elle nous a promis de faire ce qui est possible dans la légalité. »

Ghislaine GERBELOT

(1) Ehpad : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

(2) ARS : agence régionale de santé.